

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet site La Réverdière sur la commune principale de l'AIOT La Réverdière 79150 ST MAURICE ETUSSON.

La référence de votre dossier est A-3-QKX3SUR2O et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 17/07/2023 à 10h49 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0057908930**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **50004606500016**

Raison sociale **GAEC LA PLUME**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 La Blinière

79150 ST MAURICE ETUSSON

Signataire

Qualité : **co-gérant**

Référent

Fonction : **co-gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **site La Réverdière**

Description des activités :

Le site possède un atelier avicole soumis à autorisation et deux hangars de stockage, fourrage, bois (pour chaudière à bois) et matériel d'élevage et de culture. Le projet consiste à agrandir l'un des hangars de stockage, la capacité de stockage de fourrage et de bois dépassera 1000 m³ après projet et sera donc soumis à la rubrique 1530.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **OUI**

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R.181 46 du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées.

Joindre une note précisant l'interaction ("connexité ou proximité") de la nouvelle installation avec les installations existantes.

Interactions de l'installation avec les installations existantes :

Le projet consiste à la construction d'une extension d'un hangar de stockage. Cette extension servira en partie pour le stockage de fourrage et de bois et en partie pour le stockage de matériel. La partie existante de ce hangar servait jusqu'ici uniquement pour le stockage de matériel. Avec la construction de l'extension, la partie existante servira dorénavant de stockage de fourrage et de bois, ce dernier est utilisé pour le fonctionnement de la chaudière à bois, pour le chauffage des bâtiments avicoles. La capacité de stockage de matière soumis à la rubrique 1530 sur le site après projet sera de 2880 m³ : - Hangar existant avec extension en projet, capacité de 2050 m³ après projet - Autre hangar existant pour un stockage de fourrage, capacité de 830 m³ La partie stockage de matériel servira pour le matériel d'élevage et de cultures. Le stockage de fourrage /bois concernera la litière utilisée pour l'élevage de volailles et le bois servant à alimenter la chaudière à bois.

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

La Réverdière

79150 ST MAURICE ETUSSON

X : 434271

Y : 6665592

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 2880 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les ficelles de bottes de paille seront ramenées en point de collecte AIVALOR.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Une borne incendie est présente à 50 m de la partie existante du projet et à 70 m de l'extension.
Des extincteurs sont présents sur le site, ainsi que l'affichage et consignes et numéros d'urgence.**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plan_d_ensemble_2023_site_La_Reverdiere_A3_compressed.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plan_de_Masse_GAEC_LA_PLUME_La_Reverdiere_bis.pdf

Liens et interactions d'une nouvelle installation avec les installations existantes :

connexite_hangar__atelier_avicole_GAEC_LA_PLUME.pdf